

Image not found or type unknown



## Litige vitrine abîmée

Par **Docteur AB**, le **08/07/2019** à **10:07**

Je loue un local pour une clinique vétérinaire, je ne me suis rendu compte de l'humidité entre les deux verres feuilletés qu'à la fin des travaux, lors du nettoyage du chantier, à l'état des lieux le local était si sale que ce n'était pas possible de s'en apercevoir. Mais le propriétaire rechigne à changer la vitrine et la porte vitrée endommagées. En a-t-il le droit?

Merci pour votre réponse

Cordialement Docteur AB